

Faire un don

Les problèmes des prisons continuent de défrayer la chronique. Nous sommes conscients de la gravité des actes délictueux commis et de leurs conséquences sur les victimes vers lesquelles vont nos pensées compatissantes.

Les règles de la Compagnie pour les pauvres prisonniers ont été créées le 6 décembre 1624. Depuis lors, les visiteurs accompagnent ou aident les plus pauvres d'entre eux.

Mais un fait reste toujours présent, un jour les détenus réintégreront la société et la réussite de leur réinsertion dépendra en grande part des conditions de la détention.

En tant que visiteurs bénévoles, nous prêtons une attention toute particulière aux personnes les plus défavorisées, détenues à Lantin ou internées à Paifve, qui ne reçoivent pas, ou très peu de visite de leurs proches et ne bénéficient d'aucun soutien financier. Pour certains, nous sommes le seul contact avec le monde extérieur.

Notre rôle: être à l'écoute, chercher à établir une relation confidentielle de personne à personne, sans préjugés, aider à reconstruire une nouvelle vie lors de la libération.

Les visiteurs et visiteuses de la Compagnie soutiennent des détenus et internés à Lantin et à Paifve, par des visites, et du courrier, ils accompagnent des détenus transférés ou libérés. Ils distribuent des colis de Noël, des timbres-poste, des radios-réveils, des vêtements, des lunettes, des chaussures etc...

Pour le financement de nos aides, nous faisons appel à votre générosité.

D'avance, nous vous en remercions vivement.

De la part des visiteurs et visiteuses

Comment nous aider ?

Par un versement sur notre compte n°: **BE 68 3400 0088 2334** au nom de: **Compagnie des visiteurs de prison de Liège ASBL.**

NB.: votre don est fiscalement déductible à partir de 40€

Vous pouvez effectuer votre don directement en scannant le QR Code ci-contre avec l'application bancaire sur votre smartphone →

